Comment s'organise la vie politique ?

--

La séparation des pouvoirs dans la Vème République (1/3)

--

Fichier d'activités

Etape 1 : Activités (30')

Exercice : Quelles formes de pouvoirs ?

Associez à chaque photographie une forme de pouvoir : législatif (A), exécutif (B), judiciaire (C)

Document 1 : Le président de la République a-t-il vraiment tous les pouvoirs ?

https://youtu.be/lUkSqEvjnP0

1. Qu'est-ce qu'une constitution ? A quoi sert-elle ?
2. Pourquoi le Président de la République est-il considéré comme un « arbitre » dans la Vème République ?
3. Qu'est-ce que la « pratique présidentialiste » ?
4. Quel rôle est joué par le Président dans le cadre d'une cohabitation ?
5. Quels sont les pouvoirs du Président ? Faites un schéma pour les représenter.

Document 2 : Le parcours de la loi Macron

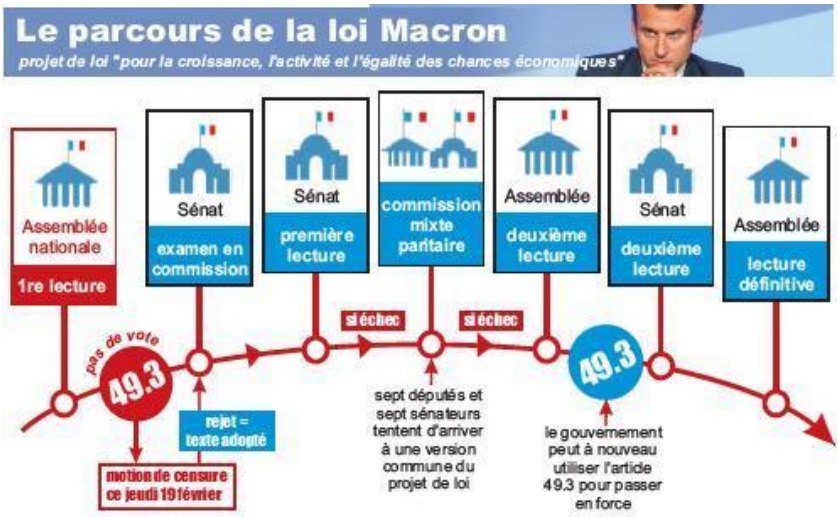

http://www.cours-de-droit.net/de-la-navette-parlementaire-a-l-adoption-definitive-de-la-loi-a127016688

1. Qui rédige les lois ?
2. A l'aide d'une recherche en ligne, trouvez en quoi consiste le « 49.3 »
3. Commentez le parcours de la loi Macron.
4. En quoi consiste la « navette parlementaire » ?
5. A quels moments l'exécutif peut-il intervenir dans la législatif ?

Document 3 : Le principe de séparation des pouvoirs

Lorsque, dans la même personne ou dans le même corps de magistrature, la puissance législative est réunie à la puissance exécutrice, il n'y a point de liberté ; parce qu'on peut craindre que le même monarque ou le même sénat ne fasse des lois tyranniques, pour les exécuter tyranniquement.
Il n'y a point encore de liberté, si la puissance de juger n'est pas séparée de la puissance législative, et de l'exécutrice. Si elle était jointe à la puissance législative, le pouvoir sur la vie et la liberté des citoyens serait arbitraire ; car le juge serait législateur. Si elle était jointe à la puissance exécutrice, le juge pourrait avoir la force d'un oppresseur.

Montesquieu (1689-1755), *De l'Esprit des lois*, 1748. Livre XI, chapitre VI

1. Expliquez chacun des deux paragraphes.
2. En vous appuyant sur le texte, définissez et justifiez le principe de séparation des pouvoirs en démocratie.

Document 4 : Une illustration du principe de séparation des pouvoirs

C'était la mesure la plus contestée de la loi "anti-casseurs", élaborée en réponse aux violences accompagnant certains rassemblements des "gilets jaunes". L'article donnant la possibilité au préfet de prononcer des interdictions administratives de manifester a été censuré par le Conseil constitutionnel, a annoncé l'instance jeudi 4 avril. "Les dispositions contestées laissent à l'autorité administrative une latitude excessive dans l'appréciation des motifs susceptibles de justifier l'interdiction", écrivent les "sages" pour justifier leur décision. Dans le détail, l'article 3 de cette loi, adoptée le 12 mars par le Parlement, permettait aux préfets de prononcer des interdictions administratives de manifester sanctionnées de six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende. Ces interdictions pouvaient frapper les personnes ayant

commis des "atteintes graves à l'intégrité physique des personnes ainsi que des dommages importants aux biens" ou encore "un acte violent" lors de manifestations précédentes.

https://www.francetvinfo.fr/societe/loi-anti-casseurs/loi-anti-casseurs-le-conseil-constitutionnel-censure-l-article-permettant-des-interdictions-administratives-de-manifester_3265603.html

1. Recherchez en ligne en quoi consistait la loi « anti-casseurs » et dans quel contexte elle a été mise en place.
2. En quoi cet exemple permet-il de montrer qu'il existe une séparation des pouvoirs dans la Vème République ?

Etape 2 : Tâche finale (30')
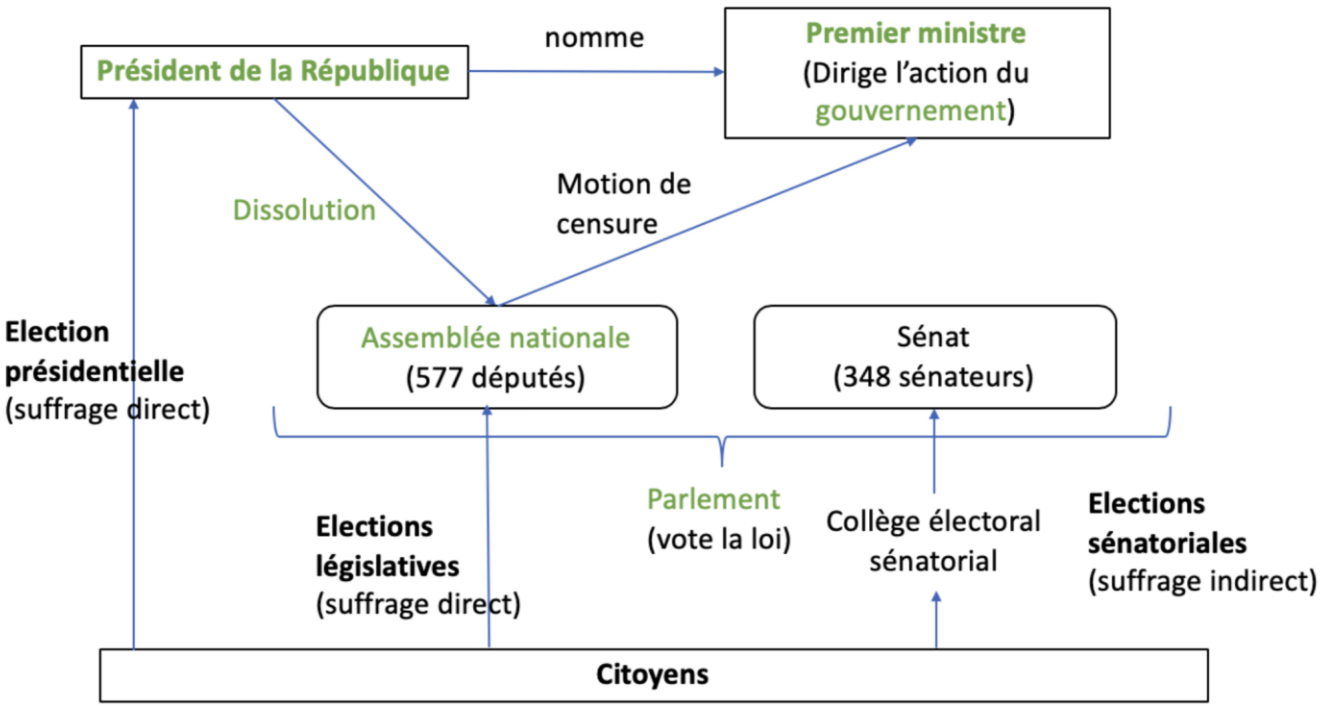
Transformez le schéma suivant en texte structuré, permettant de décrire la manière dont sont organisés les pouvoirs sous la Vème République